

LES COMORES :

UN PROCESSUS DE DECOLONISATION EN PANNE

Alors qu'un référendum d'autodétermination du peuple comorien était organisé sur l'ensemble de l'archipel des Comores, le 22 décembre 1974, dont le résultat était qu'à 96%, les Comoriens ont dit OUI à l'indépendance, la France a voulu remettre en cause ces résultats. Cela a conduit, en réaction à ces tergiversations, à la déclaration unilatérale d'indépendance des Comores, le 6 juillet 1975.

Et depuis, pour cet archipel grand comme le quart de la Corse pour 700 000 âmes, c'est la descente aux enfers. Et de la part de la France, tous les coups sont permis :

- Occupation illégale de l'île comorienne : Mayotte, malgré les nombreuses résolutions de l'ONU et de toutes les Instances Internationales (OUA, OPEP, Ligue Arabe, ...) condamnant la France à restituer l'île annexée,
- Installation, à Mayotte, d'une base militaire d'écoute et d'observation de l'Océan Indien et de l'Est du Continent Africain,
- Installation de mercenaires avec Bob Denard à leur tête sur la partie « indépendante » dont elle devait assurer la sécurité intérieure et extérieure, avec les mésaventures que l'on connaît : plus de 25 tentatives de coups d'Etat réussis ou avortés en 30 ans , assassinats en masse et dans l'impunité totale, dont celui de deux présidents de la république, balkanisation de l'archipel, etc...
- Avec le « visa Balladur », véritable barrière « administrative » entre Mayotte et ses îles-sœurs, c'est la création et la traque de « clandestins » chez soi, qui vont mourir par milliers, jetés en pâture aux requins dans les eaux territoriales entre Anjouan et Mayotte,
- Dans le cadre de la chasse aux « clandestins », après avoir brûlé leurs habitations, chassé leurs enfants des écoles, emprisonné et souvent violemment les comoriens originaires des autres îles, voici que les autorités de Mayotte, veulent organiser leur expulsion vers les autres îles, d'ici le 15 novembre. Les médias parlent de plus de 15 000 Comoriens indésirables à Mayotte et expulsables !

Le processus de décolonisation inachevé aux Comores, la France voudrait aujourd'hui maintenir une position prépondérante dans la région de l'Océan Indien, par sa présence dans l'île de la Réunion, l'inscription définitive de Mayotte dans République Française, et en comptant surtout sur le silence du Peuple Comorien et la complicité des autorités comoriennes.

Et tant que les Comoriens ne se départiront de ce piège de la Françafrique qui consiste à « diviser pour mieux régner », à aiguiser les rancœurs entre les différentes composantes de la population comorienne, à attiser la haine et l'instrumentaliser, le risque d'une orientation de la crise vers une solution à la Rwandaise ne peut être écarté.

Il est de notre devoir d'exiger de la France :

- ⇒ **l'arrêt du processus en cours et le retour vers des solutions plus « raisonnables »,**
- ⇒ **La restitution de la partie du territoire national comorien à ce jour annexé,**
- ⇒ **Le respect du droit international relatif à l'autodétermination des peuples, et à l'intangibilité des frontières dans le cadre de la décolonisation,**
- ⇒ **Le respect des choix du Peuple Comorien, car un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être libre !**

MANIFESTATION
SAMEDI 5 NOVEMBRE 2005 A 10H30
Avec la communauté comorienne
DEPART : PLACE J. GUESDE (Porte d'Aix)

Marseille, le 26 octobre 2005

Premiers signataires : Survie13,